

Maisons de retraite. Pis qu'Auschwitz?

« Ça fait quarante ans que je fais le tapin », confiait Thierry Ardisson au *Figaro Madame* en avril dernier. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'en changeant de trottoir – il est passé de France 2 à Canal + en 2006 – il n'a pas changé de métier. Ainsi, le 17 octobre recevait-il dans son émission « Salut, les Terriens » William Réjault, auteur d'un très polémique document sur les maisons de retraite intitulé *Maman, est-ce que ta chambre te plaît ?* (éd. Privé). Qu'a retenu Ardisson de ce livre ? Ceci : « La cerise sur le gâteau, a-t-il expliqué, c'est la dame qui dit : "Moi, j'étais plus heureuse à Auschwitz." Il faut quand même l'entendre, ça, parce que, "à Auschwitz, on pensait qu'on allait s'en sortir. C'est-à-dire qu'à Auschwitz on pensait qu'on allait battre les Allemands et qu'ils allaient ouvrir les camps et qu'on allait s'en sortir. Là, je n'ai pas d'espoir de m'en sortir." C'est inimaginable, ça. » Auschwitz, comparé aux maisons de retraite. Auschwitz, dont « on pensait qu'on allait s'en sortir » ! Primo Levi doit se retourner dans sa tombe. Mais Ardisson, en lisant ce passage du livre de Réjault, s'est seulement dit : « Chic, on va faire de l'Audimat. » • **Bénédicte Charles, marianne2**

COUP DE CHAPEAU

« L'Étudiant » fait peau neuve

Trente ans, déjà, que le magazine *L'Étudiant* accompagne les jeunes dans leur scolarité. Il était temps de s'offrir un lifting ! Une nouvelle formule, plus en phase avec les préoccupations des ados du XXI^e siècle, est déjà disponible en kiosques. Grandes nouveautés, le psychologue Marcel Rufo y tiendra une chronique et, chaque mois, une personnalité y racontera ses 20 ans. Mais ce dont Emmanuel Davidenkoff, le directeur de la publication, est le plus fier, c'est la rubrique « Que sont-ils devenus ? », dans laquelle sont dévoilés les parcours d'anciens élèves d'une même classe de terminale : « *L'occasion de se rendre compte que changer d'orientation, même tardivement, peut être plus bénéfique que de s'obstiner dans une voie qui n'est pas faite pour vous.* » Un message optimiste et déculpabilisant qui rassurera les lecteurs... et surtout leurs parents ! • **A.T.**

LE POURQUOI DU COMMENT

PAR ANNA TOPALOFF

La plus grande cité U d'Europe va disparaître !

Antony (92), les étudiants n'ont pas la cote. Les 2 000 chambres de la cité universitaire Jean-Zay, la plus grande d'Europe, seront entièrement démolies d'ici à 2013. En tout, c'est 8 % du logement étudiant en Ile-de-France qui partira en fumée ! Comme si la région pouvait se le permettre : en 2008, un rapport du député UMP Jean-Paul Anciaux révélait que ce territoire ne disposait que de 17 041 logements pour... 580 485 étudiants ! Pour justifier sa décision, la communauté d'agglomération des hauts de Bièvre (Cahb),

propriétaire de la cité U, évoque l'insalubrité des lieux. Ce que dément le rapport de la Socotec, le cabinet d'experts officiellement mandaté, qui n'a pas constaté de « *dangerosité immédiate* ». La Cahb dénonce aussi la petitesse des studentes : 10,8 m² avec douche et toilettes sur le palier. Un argument invalidé par le Crous lui-même, qui vient d'inaugurer une résidence universitaire à Nanterre dont les chambres n'excèdent pas les 10 m² !

Comment expliquer, alors, une telle décision ? Situés à proximité du parc de Sceaux et de deux gares de RER, dans un quartier en pleine rénovation où une toute nouvelle ligne de bus vient d'être mise en place, les 11 ha bientôt libérés valent très cher. Et rapporteront beaucoup en impôts locaux, s'ils sont transformés en logements locatifs privés ou en bureaux, comme c'est déjà le cas pour les 2 000 m² du bâtiment B détruit en 1986 ! •

Les 11 hectares bientôt libérés valent très cher. Et rapporteront beaucoup d'impôts locaux...



La résidence Jean-Zay, à Antony, représente 8 % du logement étudiant en Ile-de-France.

bruno lèveque / globepix

Santé. Les dépassements ont la belle vie

Le gouvernement n'a pas voulu trancher. Les médecins (ultra)libéraux, la Sécu et les complémentaires s'en sont chargés. Et les patients vont trinquer ! Alors que les dépassements d'honoraires devaient être enfin encadrés, finalement, ils sont consacrés. Les médecins pourront désormais faire le choix du nouveau « secteur optionnel » : pour 30 % d'actes sans dépassement (secteur I), ils pourront s'adonner à 70 % d'actes avec honoraires libres, avec un dépassement plafonné à 50 % du tarif de base de la Sécu. En parallèle, ceux qui pratiquaient des dépassements pourront continuer sans être inquiétés ! Autant enterrer sur-le-champ le secteur I ! « *Les dépassements vont devenir la norme* », s'inquiète une association de patients. Le président de la Confédération des syndicats médicaux français, le libéral Michel Chassang, ne s'y est d'ailleurs pas trompé : dans une vidéo sur son site, il vante le secteur optionnel, avant d'espérer qu'à terme tous les spécialistes et généralistes accèdent à... « *ce secteur II* » ! Un lapsus bien trop révélateur... • **Clotilde Cadu**